

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 1<sup>er</sup> avril 2014 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Madame Monique Boucher  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire  
Monsieur Dany Quirion

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière  
agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres  
du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-04-64**

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur  
Daniel Campeau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant au point varia  
(34) les sujets suivants :

Demande du comité des loisirs

Acceptation de la soumission travaux rue Champagne /Beaudoin

Autorisation d'inscription colloque MADA

Le point varia (34) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 4 MARS ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19  
MARS 2014

## **LÉGISLATION**

4. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR ENCHÉRIR  
(vente pour taxes)
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 135-2014 AMENDANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
6. SOUPER D'AFFAIRES DE PRESTIGE CEB
7. AUTORISATION À LA FIRME WSP : A PRÉSENTER LA  
DEMANDE D'UN CA PROJET RÉSIDENTIEL
8. DISCRETIONNAIRE POUR ENTRETIEN DE ROUTE
9. VENTE DE TERRAIN : RUE ENNIS
10. VENTE DE TERRAIN RANG 9
11. AUTORISATION DE SIGNATURE
12. NOMINATION AU COMITÉ DE RURALITÉ

## **FINANCES**

13. COMPTES DU MOIS
14. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF DE  
JANVIER ET FÉVRIER 2013-2014
15. SUBVENTION SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
16. ACCEPTATION D'ESTIMATION DES HONORAIRES POUR  
SURVEILLANCE DES TRAVAUX RUE CHAMPAGNE /  
BEAUDOIN
17. ACCEPTATION D'HONORAIRES WSP : DÉVELOPPEMENT  
RUE BOUTIN
18. SERVICE DE L'ARCHITECTE MOREAU
19. MANDAT FRANCIS CARRIER, ARPENTEUR,  
DÉVELOPPEMENT CHAMPAGNE / DROUIN

## **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE - TRAVAUX**

20. RECHERCHE DE PRIX : PELLE
21. RECHERCHE DE PRIX : MATÉRIEL EN VRAC
22. RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE REMPLISSAGE
23. RECHERCHE DE PRIX : ÉPANDAGE DE CHLORURE DE  
CALCIUM LIQUIDE
24. RECHERCHE DE PRIX BALAYAGE DES RUES
25. LOCATION DE LA NIVELEUSE : MUNICIPALITÉ ST-  
MARTIN

26. ACHAT ORDINATEUR PORTABLE

PERSONNEL

27. EMBAUCHE RESSOURCE EN SPORTS, LOISIRS,  
CULTURE ET AINÉS

28. VACANCES COL BLEU

29. VACANCES ADJOINTE

30. INSCRIPTION AU CONGRÈS ADMQ

**31. RAPPORTS :**

31.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

31.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

**32 CORRESPONDANCE**

**33 AUTRES ITEMS**

**33.1 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS**

**33.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION TRAVAUX  
RUE CHAMPAGNE / BEAUDOIN**

**33.3 AUTORISATION D'INSCRIPTION COLLOQUE  
MADA ET CARREFOUR ACTION MUNICIPALE  
ET FAMILLE**

**34. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**35 .AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
ORDINAIRE DU 4 MARS ET DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2014**

**2014-04-65**

**Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars et de la séance extraordinaire du 19 mars 2014

**En conséquence,** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal du 4 mars et de la séance extraordinaire du 19 mars 2014 susmentionné rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière

**4. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR  
ENCHÉRIR (vente pour taxes)**

**2014-04-66**

**Attendu qu'**en vertu de l'article 1038 du code municipal lorsque

des immeubles situés sur le territoire de la municipalité sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise du maire ou d'une autre personne, sur autorisation du conseil, sans être tenue de payer immédiatement le montant de l'adjudication;

**Attendu** que l'enchère de la municipalité ne doit pas dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Alain Carrier soit autorisé à représenter la municipalité le 8 mai lors de la journée vente pour taxes à la MRC afin d'enchérir tel que l'autorise à l'article 1038 du code municipal.

## **5. RÈGLEMENT # 135-2014 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

### **AVIS DE MOTION**

Le conseiller monsieur Daniel Mercier a donné un avis de motion pour adopter un règlement modifiant le règlement de zonage # 55-2006 afin de modifier les limites de certaines zones.

### **RÈGLEMENT # 136-2014**

---

#### **REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE 55-2006**

---

**Considérant** que le conseil désire modifier le règlement de zonage afin d'agrandir la zone R- 1 à même la zone I-2

**Considérant** que le Conseil municipal a tenu une période de consultation du 7 mars 2014 au 19 mars 2014 inclusivement sur ce projet de règlement, de même qu'une assemblée publique de consultation le 19 mars 2014 à compter de 19h00 ;

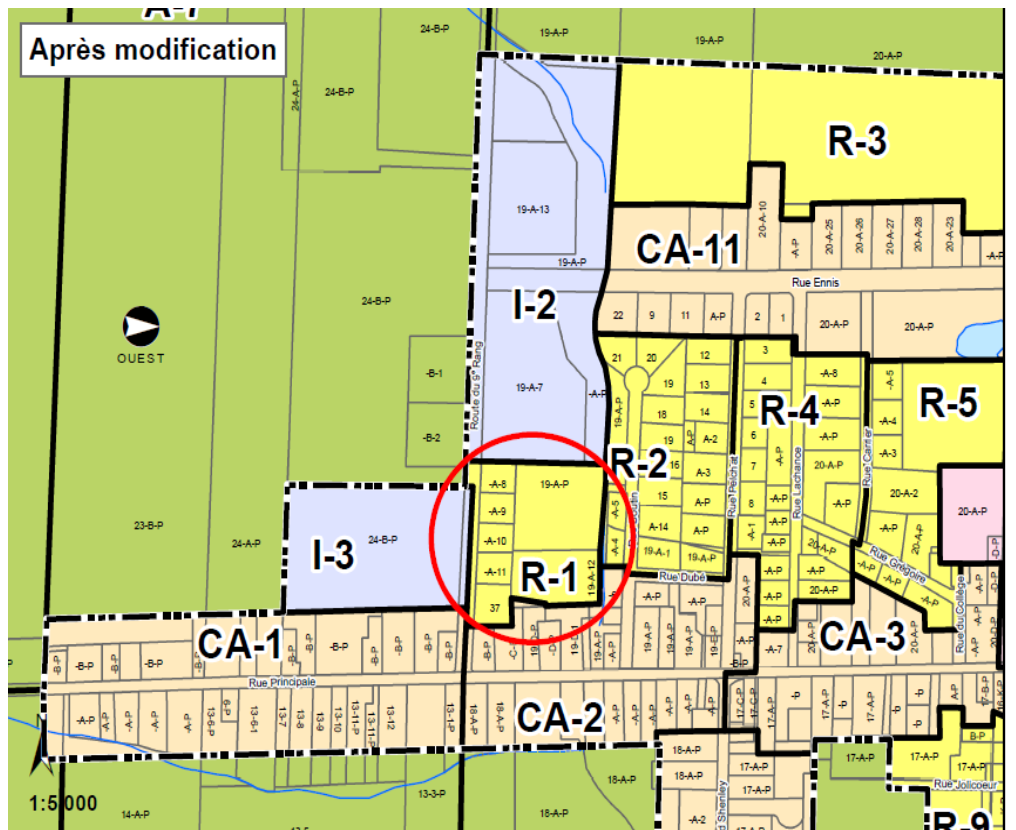
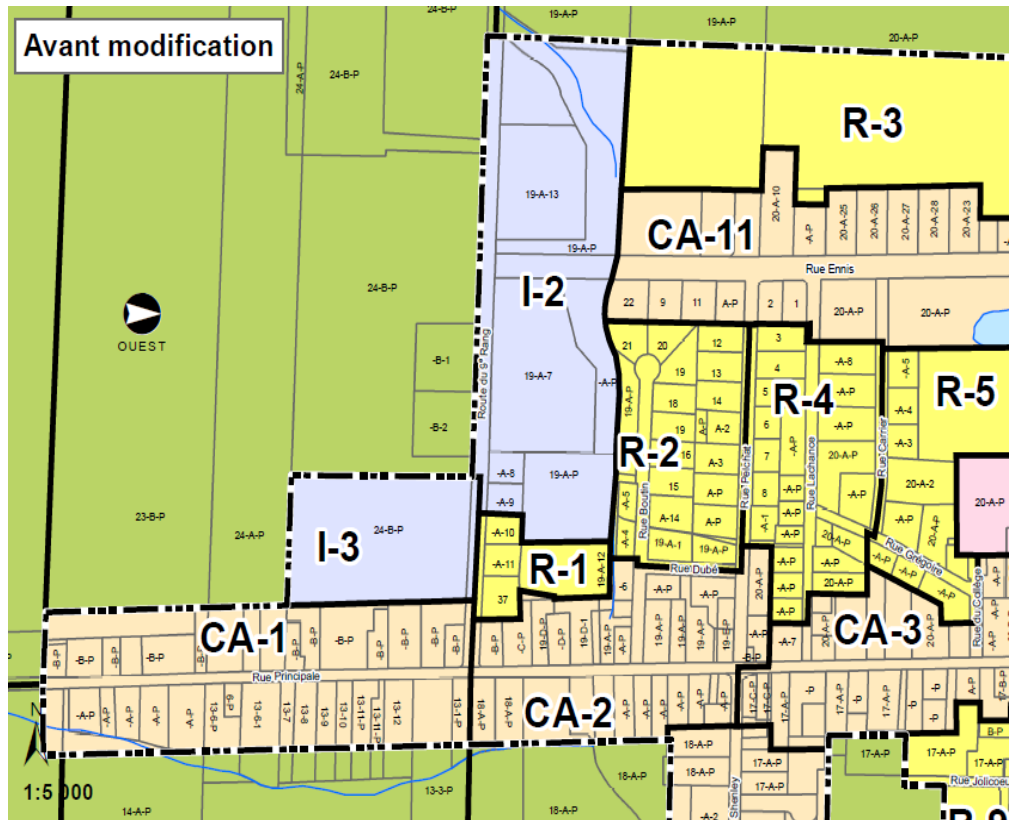
**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal décrète ce qui suit :

#### **ARTICLE 1**

Le préambule ci-dessus décrit fait partie intégrant de ce règlement ;

#### **ARTICLE 2**

La zone R-1 est agrandie vers le Nord à même une partie de la zone I-2



### ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Passé et adopté par le conseil municipal lors de la session régulière tenue le 1<sup>er</sup> avril 2014 et signé par le maire et la directrice générale-secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ APRÈS LECTURE

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D.G./SEC.-TRÉS.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 135-2014 AMENDANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**2014-04-67** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement portant le # 136-2014 amendant le règlement de zonage.

**6. SOUPER D'AFFAIRES DE PRESTIGE CEB**

Après discussion, il n'y aura pas d'assistance à ce souper d'affaires.

**7. AUTORISATION À LA FIRME WSP : A PRÉSENTER  
UNE DEMANDE D'UN CA PROJET RÉSIDENTIEL**

**2014-04-68** **Considérant** que les membres du conseil ont un projet de développement domiciliaire dans notre municipalité dans le secteur de la rue Drouin et Champagne;

**Considérant** que ce projet nécessite une demande d'un certificat d'autorisation du Ministère de l'environnement;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la firme WSP à présenter une demande d'un C.A. auprès du Ministère de l'environnement.

**8. DISCRETIONNAIRE POUR ENTRETIEN DE ROUTES**

**2014-04-69** **Considérant** qu'il y a possibilité d'obtenir une assistance financière supplémentaire de notre député, monsieur Robert Dutil, pour l'amélioration de nos routes;

**Considérant** que les membres du conseil projettent un rechargement supplémentaire dans le rang Petit Shenley pour une dépense allant jusqu'à 60 000\$;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière auprès de notre député.

## **9. VENTE DE TERRAIN : RUE ENNIS**

**2014-04-70**

**Considérant** qu'il y a une demande d'acquisition du terrain dont la désignation cadastrale est 19 A-19 sur la rue Ennis, mesurant 34,50 mètres de frontage par 39,62 mètres de profondeur, pour une superficie de 1 366.7 mètres carrés

**Considérant** que le prix d'achat est de 16 862.68\$, plus les taxes (TPS : 5% = 843.13\$) (TVQ : 9.975% = 1 682.05\$) que le promettant-acquéreur convient de payer entièrement à la signature de l'acte de vente par chèque. Le prix pour les services d'aqueduc et d'égout est de 6 864.29\$ que le promettant-acquéreur convient de payer le montant total en dix versements annuels égaux et consécutifs comme suit :

- Lors de la signature de l'acte de vente devant notaire, l'acheteur versera par chèque, le premier versement payable comptant.
- Les neuf autres versements seront facturés sur le compte de taxes à la ligne «Infrastructures»

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande de l'acheteur soit de vendre le terrain tel que ci-dessus décrit dans ce préambule et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat ainsi que le contrat de vente.

## **10. VENTE DE TERRAIN RANG 9**

**2014-04-71**

**Il** est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat de vente de terrain dont la désignation cadastrale est le lot 19-A-9 rang 8 sud dont la promesse d'achat a été signée le 28 mars dernier.

## **11. AUTORISATION DE SIGNATURE**

**2014-04-72**

**Il** est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, Francine Talbot, à signer les documents nécessaires pour le transfert de la camionnette de marque Chevrolet modèle Express 2005 cylindrée 4.8 L.

## **12. NOMINATION AU COMITÉ DE RURALITÉ**

**2014-04-73**

**Il** est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter la nomination au comité de la ruralité les personnes suivantes : madame Monique Boucher, monsieur Daniel Campeau, monsieur Michel Blanchet, monsieur Steeve Demers et madame Rachelle Bélanger.

## **13. COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois de mars 2014 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**2014-04-74**

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de mars 2014 au montant de 162 507,48 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 52 659.49 \$, les comptes à payer représentent 90 539.37 \$. Tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 19 308.62 \$

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

#### **Code municipal**

#### **Article 961**

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2014 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2014-04-74

---

**Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.**

### **14. DÉPÔT : RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF DU MOIS DE MARS 2014**

La Directrice générale/Secrétaire-Trésorière dépose le rapport budgétaire comparatif de la municipalité à la fin du mois de mars 2014.

### **15. SUBVENTION SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT**

**2014-04-75**

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une subvention au montant de 9 000.\$ au comité de Société de Développement.

### **16. ACCEPTATION D'ESTIMATION DES HONORAIRES POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX RUE CHAMPAGNE / BEAUDOIN**

**2014-04-76**

**Considérant** que par la résolution portant le numéro 2014-03-55 les services d'ingénieur qu'offre la MRC ont été retenus;

**Considérant** que les honoraires de l'offre de service pour la surveillance des travaux de rue Champagne / Beaudoin sont estimés au montant de + - 28 875\$ pour 450 heures d'un technicien – surveillant de chantier et 50 heures pour l'ingénieur;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les honoraires du service d'ingénierie tel que décrit ci-dessus.



**17.ACCEPTATION D'HONORAIRE WPS;**  
**DÉVELOPPEMENT RUE BOUTIN**

**2014-04-77**

**Considérant** que les membres du conseil ont modifié le règlement d'urbanisme et de zonage afin d'agrandir un secteur résidentiel;

**Considérant** qu'une partie du secteur le service d'aqueduc et d'égout ne sont pas rendus et qu'il aurait possibilité de développement résidentiel;

**Considérant** qu'il y a eu demande d'honoraire auprès de la firme WSP;

**Considérant** que la firme WSP propose une méthode de travail et émet des recommandations soit de considérer la réalisation d'une caractérisation écologique par un biologiste, autorisation selon l'article 32 de la Loi sur la Qualité sur l'environnement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un mandat à l'heure soit donné à la firme WSP au montant de + - 1 240.\$ et que seuls les heures réellement requises seront facturées. .

**18.SERVICE DE L'ARCHITECTE MOREAU**

**2014-04-78**

**Considérant** que les membres du conseil ont invité l'architecte Richard Moreau à soumettre une proposition concernant l'étude de conformité de l'aréna;

**Considérant** que suite à cette invitation, monsieur Moreau, architecte, transmet une proposition d'honoraires en vue d'évaluer les mises aux normes nécessaires des locaux de l'aréna advenant la reconstruction de l'aire de glace.

**Considérant** que le mandat consistera à visiter les lieux, effectuer un relevé sommaire, analyser la réglementation applicable au Code de Construction du Québec et évaluer les travaux d'architecture et d'ingénierie requis pour un montant forfaitaires :

Architecture : 4 500\$ et ingénieur Électromécanique : 3 800\$;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les honoraires de l'architecte et de l'ingénieur Électromécanique tel que décrit ci-dessus.

**19.MANDAT FRANCIS CARRIER, ARPENTEUR,**  
**DÉVELOPPEMENT RUE CHAMPAGNE / DROUIN**

**2014-04-79**

**Considérant** que les membres du conseil ont comme projet le développement d'un secteur résidentiel;

**Considérant** que pour continuer ce projet d'achat de terrains auprès de certains contribuables est nécessaire;

**Considérant** que pour continuer le projet les terrains devront être bornés et cadastrés;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Francis Carrier, arpenteur, afin de délimiter les terrains que les élus veulent acquérir.

#### **20. RECHERCHE DE PRIX : PELLE MÉCANIQUE**

**2014-04-80** Il proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une recherche de prix pour les services d'une pelle mécanique auprès des compagnies de notre municipalité.

#### **21. RECHERCHE DE PRIX : MATÉRIEL EN VRAC**

**2014-04-81** **Considérant** que les membres du conseil désirent procéder à la remise en état des rangs de gravier de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la recherche de prix pour la fourniture sur demande de matériel en vrac. Les compagnies devront émettre leurs prix à la tonne métrique sans le transport et le nombre de kilomètre entre la carrière et l'Hôtel de ville de Saint-Honoré-de-Shenley

#### **22. RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE REMPLISSAGE, VÉGÉTALE, TAMISÉE ET SABLE**

**2014-04-82** Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une recherche de prix auprès des fournisseurs, soit : pour de la terre de remplissage, de la terre végétale, de la terre tamisée et du sable.

#### **23. RECHERCHE DE PRIX ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE**

**2014-03-83** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé de monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la recherche de prix auprès des fournisseurs pour l'épandage de chlorure de calcium liquide

#### **24. RECHERCHE DE PRIX BALAYAGE DES RUES**

**2014-04-84** **Considérant** que chaque printemps les membres du conseil embauche une compagnie pour le balayage des rues;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une recherche de prix auprès de la compagnie de Dany Champagne, et de la compagnie SC Classique

## **25. LOCATION DE LA NIVELEUSE : MUNICIPALITÉ ST-MARTIN**

**2014-04-85** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de formuler une demande à la municipalité de Saint-Martin visant la location d'équipement de niveleuse avec chauffeur pour nos travaux d'entretien de chemins pour la saison 2014.

## **26. ACHAT D'ORDINATEUR PORTABLE**

**2014-04-86** **Considérant** qu'il y a eu recherche de prix auprès de la compagnie Visionic informatique inc. et Services P.I.P.C. inc,

**Considérant** qu'après étude de ces soumissions, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de Visionic informatique inc au coût de 1 027.99\$ taxes en sus.

## **27. EMBAUCHE RESSOURCE EN SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET AÎNÉS**

**2014-04-87** **Considérant un** avis public d'une demande d'emploi en ressource en sports, loisirs, culture et aînés; a été publié dans le journal local de la municipalité, dans l'éclaireur progrès, au site internet de la municipalité;

**Considérant** que suite au dépôt de CV et rencontre des candidats retenus pour une entrevue avec le comité de sélection,

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de retenir les services de madame Caroline Hébert à raison 17\$ par heure et 35 heures semaine à compter du 26 mars 2014.

## **28. VACANCES COL BLEU**

**2014-04-88** **Considérant** qu'en vertu de la convention collective les employés municipaux (cols bleus) doivent choisir leurs semaines de vacances avant le 1<sup>er</sup> avril;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les employés municipaux à prendre leurs vacances selon l'horaire suivant :

**Monsieur Marc Faucher (4 semaines),**

- Semaine débutant le 9 au 16 mai, 19 juillet au 2 août, et 12 septembre 2014.

**Monsieur Gaétan Mathieu (2 semaines)**

- Semaine débutant le 27 juillet et 3 août 2014.

**Monsieur Frédéric Rousseau (2 semaines)**

- Semaine débutant le 6 juillet et 13 juillet.

### **30. VACANCES ADJOINTE**

**2014-04-89** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser une semaine de vacances à l'adjointe soit du 18 au 25 avril

### **31. INSCRIPTION AU CONGRÈS ADMQ**

**2014-04-90** **Considérant** qu'à chaque année l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) organisent des activités d'information;

**Considérant** que cette année ces activités se dérouleront au Centre des congrès de Québec du 11 au 13 juin;

**Considérant** que la directrice générale demande l'autorisation de participer à ces activités et que l'adjointe soit aussi autorisée;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le personnel de bureau à participer à ces activités et défrayer les coûts d'inscription soit 499\$ par personne ainsi les frais de transport et d'hébergement.

### **32 RAPPORT**

#### **32.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Monsieur le maire suppléant fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

#### **32.2 RAPPORT DÉLÉGUÉ RÉGIE INTERMUNICIPAL**

Monsieur Daniel Campeau fait un court rapport de la réunion.

### **33. CORRESPONDANCE**

**Le bordereau de correspondance est parvenu aux élus en main propre, aucune correspondance n'a été retenue.**

### **34. AUTRES ITEMS**

#### **34.1 DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS**

**2014-04-91** **Considérant** que la présidente du comité des loisirs a adressé une demande aux élus;

**Considérant** que la demande est de faire le nettoyage de la surface du ciment dès la fonte de la glace afin qu'une activité de Bébé sport Bazar soit organisée dès le début mai;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité des loisirs à faire le nettoyage de la surface du ciment dès la fonte de la glace et d'autoriser l'activité du 3 mai.

### **34.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION TRAVAUX RUE CHAMPAGNE / BEAUDOIN**

**2014-04-92**

**Considérant** la municipalité a fait un appel d'offres pour soumission concernant les travaux de réfection des rues Champagne et Beaudoin (aqueduc, égouts et voirie);

**Considérant** que dix soumissionnaires ont répondu à cet appel d'offres et l'ouverture des soumissions fut le 13 mars en présence de l'ingénieur, Olivier Bourque;

**Considérant** que la liste de soumissionnaires et les prix se lisent comme suit :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT avec taxes</b>
Giroux & Lessard	1 188 085.77
R.J. Dutil	1 188 166.34
Action Progex Inc.	1 232 820.59
Const. Et pavage Portneuf inc	1 270 911.08
T.G.C. inc.	1 288 893.32
Construction Polaris inc.	1 303 816.50
Construction de l'Amiante	1 312 623.59
Lafontaine & Fils	1 545 104.76
Germain Laplame & Fils Inc.	1 620 707.08
Sintra inc. 1 640 526.15 (montant corrigé)	1 608 958.15

**Considérant** que l'analyse des soumissions a été faite par la firme WSP, Olivier Bourque, ingénieur et ce dernier recommande aux élus l'acceptation du plus bas soumissionnaire conforme soit Giroux & Lessard ltée au montant de 1 188 085.77\$ (taxes incluses)

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la recommandation de monsieur Olivier Bourque, ingénieur de la firme WSP soit d'accepter le soumissionnaire le plus bas conforme soit Giroux & Lessard ltée au montant de 1 188 085.77\$ les taxes incluses.

### **34.3 AUTORISATION D'INSCRIPTION COLLOQUE MADA (municipalité amis des aînés) ET CARREFOUR ACTION MUNICIPAL ET FAMILLE**

**2014-04-93**

**Il** est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de madame Monique Boucher, conseillère responsable des dossiers en loisirs, culture et Carrefour action municipal et famille, ainsi

que madame Érika Ouellet, chargée de projet MADA, d'en défrayer le coût d'inscription ainsi que les frais de déplacements.

### **35- PÉRIODE DE QUESTION**

Considérant l'absence de public, aucune question.

### **36. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2014-04-94**

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance au 22 avril à 19h30. Il est 20h40.

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.